L'hon. M. Sharp: On a accru récemment la surveillance et l'examen des voyageurs et de leurs bagages. Nous nous rendons parfaitement compte des dangers croissants de cette nature qui menacent les avions et nous prenons des mesures aussi efficaces que possible. Le député comprend, toutefois, que c'est un problème extrêmement difficile, car personne ne sait quand le prochain incident se produira. Il pourrait survenir à des endroits qui semblent très paisibles où il n'y a aucun différend international particulier. C'est un problème auquel non seulement le Canada mais tous les pays font face, mais nous tentons d'améliorer nos mesures de sécurité en fonction de la menace. Inutile d'ajouter que nous ne pouvons pas garantir, ni personne au monde, qu'il ne se produira pas un autre incident quelque part.

LA PIRATERIE—LA MENACE DE GRÈVE DES PILOTES

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Ma question supplémentaire s'adresse au ministre. Étant donné l'intention déclarée de l'Association des pilotes de commencer le 19 juin une grève aussi étendue que possible à propos de ce problème, le ministre nous dirait-il s'il est au courant de ce fait et, en l'absence du ministre des Transports, quelles mesures on prendra de concert avec l'Association des pilotes de lignes du Canada afin de régler cette menace de grève et les problèmes qui en sont la cause?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, je vais informer mon collègue, le ministre des Transports, des questions posées aujourd'hui et je suis passablement certain que, lorsqu'il se trouvera à la Chambre au début de la semaine prochaine, il sera très heureux d'y répondre directement.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Un certain nombre de députés veulent poser des questions supplémentaires, y compris le député de Moose Jaw et celui de Skeena. Pour le moment, la présidence va tenter de compléter la première série de questions pour revenir à cet important sujet dans quelques minutes.

INFORMATION CANADA

* * *

LA PUBLICATION DE RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ACTIVITÉ DU GOUVERNEMENT—DEMANDE DE VÉRIFICATION DES DÉPENSES

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, j'aurais quelques questions à poser au premier ministre suppléant. Étant donné que quatre études commanditées par Information Canada ont abouti à la conclusion que, en dépit de dépenses considérables, les Canadiens ne sont pas convenablement renseignés sur l'activité du gouvernement, le premier ministre suppléant nous dirait-il quelles mesures, s'il en est, on envisage en vue de remédier à la situation et s'engagerait-il en son nom ou au nom du premier ministre ou du ministre du Travail à fournir à la Chambre dans les quelques prochains jours des précisions à ce sujet?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, comme la Chambre le sait, Information Canada visait à une meilleure communication des renseignements du gouvernement au public et à l'obtention de commentaires en retour. Personne n'est surpris, je pense, que nous n'ayons pas tout à fait réussi à le faire et

je suis très heureux que le chef du NPD nous recommande de faire une nouvelle tentative en ce sens.

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, le premier ministre suppléant ne devrait pas en conclure que j'appuie Information Canada; d'ailleurs, ma question suivante éclairera peut-être les députés à ce sujet. Je pense que c'est une affaire très importante. Comme les prévisions de dépenses affectées à l'information du gouvernement en l'année 1972-1973 s'établissent à quelque 63 millions de dollars, par rapport aux 39 millions de l'année précédente, soit une augmentation de plus de 60 p. 100, le premier ministre suppléant voudrait-il examiner immédiatement cette dépense énorme de l'argent des contribuables pour des activités que ne semblent pas justifier les résultats?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, le gouvernement enquête constamment sur ces questions. Je ne suis pas, toutefois, de l'avis du chef du NPD lorsqu'il déclare ces dépenses injustifiées. Sa question précédente m'avait porté à croire qu'il jugeait nécessaire d'améliorer et d'augmenter les services d'information.

M. Lewis: Ma question n'insinuait rien de semblable, certainement pas d'augmentation de services. Elle se fondait sur des constatations établissant que ces fortes dépenses de deniers publics n'apportent absolument rien aux Canadiens. Comme le premier ministre suppléant lui-même a admis qu'Information Canada visait à améliorer les services du gouvernement, avouant en même temps que cet organisme n'avait pas réussi à le faire, le gouvernement songe-t-il sérieusement à mettre fin aux activités d'Information Canada qui s'avère tout à fait inutile et qui ne motive pas les dépenses des deniers des contribuables?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Le député se rend compte qu'il s'engage dans un argument, un débat ou une démarche, plutôt qu'il ne pose une question, surtout sous cette forme. La présidence pourrait peut-être admettre une question supplémentaire.

M. Lewis: Puis-je reposer ma question supplémentaire, monsieur l'Orateur?

M. l'Orαteur: Le député a la parole à cette fin, ensuite le député de Peace River pourra poser une question supplémentaire.

M. Lewis: Étant donné que le premier ministre suppléant a reconnu qu'Information Canada n'a pas servi la fin pour laquelle cet organisme a été créé, nous dirait-il si le gouvernement songe à le faire disparaître puisqu'il ne sert pas les Canadiens et dépense des sommes considérables?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, j'ai dit que nous n'avions pas réalisé les objectifs que nous avions à l'esprit et que cette question était remise à l'étude. J'espère qu'Information Canada justifiera encore son existence en améliorant son service d'information du gouvernement aux Canadiens et inversement.

• (1120

LA LIBERTÉ DE L'INFORMATION—LES MESURES ENVISAGÉES

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, puis-je demander au premier ministre suppléant si le gouvernement envisage de présenter des mesures accordant une plus grande liberté de l'information, comme l'a pro-